

# La Collectivité fait du **développement économique, une priorité**



Après deux années consacrées pour l'essentiel à la reconstruction, la Collectivité de Saint-Martin entend dès à présent s'atteler au développement de l'économie du territoire, mise à mal par l'ouragan Irma. Le Pôle Economique s'est restructuré, se nomme désormais la Délégation au Développement Economique et a créé son Agence de développement.

## Installation de la **Délégation au Développement Economique (DDE)**

Chapeauté par le vice-président Yawo Nyuiadzi, la Délégation au Développement Economique (DDE) a pour principal objectif de devenir le référent pour l'ensemble des acteurs socio-économiques, en devenant une autorité organisatrice et fédératrice tout en créant un environnement propice au développement économique. Sous l'égide du Directeur général François-Xavier Binvel, l'organigramme de la DDE présente quatre secteurs à la fois distincts et transversaux : la Direction du Tourisme, la Direction des Affaires Maritimes et Rurales, la Mission Numérique et l'Agence de Développement Economique. Chacune de ces directions a ses propres prérogatives avec ses objectifs définis.

### L'Agence de Développement Economique (ADE)

Mesure phare du programme électoral de la Team Gibbs, la création de cette Agence de Développement Economique a été différée dans le temps pour parer aux urgences post-Irma. Sa création est aujourd'hui actée et à travers elle la COM souhaite initier un véritable accompagnement de la politique de développement des entreprises et ne plus être uniquement pourvoyeur de subventions aux différents organismes et associations impliqués dans l'accompagnement et l'aide à la création des entreprises (CCISM, Initiative Saint-Martin Active, l'ADIE...). Ainsi l'ADE entend-elle être fédératrice et coordonnatrice de tous les acteurs dont l'activité est proche du monde de l'entreprise. Une vingtaine d'interlocuteurs gravitent autour de l'entreprenariat. Il s'agit de les coordonner

et de les fédérer afin qu'il n'y ait pas une superposition inutile dans leurs actions, mais a contrario une complémentarité. Afin d'être au plus proche des entreprises en fonction de leur secteur d'activité, l'ADE est divisée en trois sous-secteurs distincts avec des missions propres : l'attractivité du territoire, l'accompagnement des entreprises et la City Manager. Dans sa partie attractivité du territoire, l'ADE travaille à la valorisation du territoire sur les marchés d'investissements à l'international. Dans sa partie accompagnement des entreprises, l'agence est le fédérateur des entreprises locales et les oriente vers les différents partenaires en fonction de leurs besoins. Quant à la City Manager, elle travaille en lien direct avec les entreprises locales et est à la manœuvre pour organiser des événements et des manifestations participant de leur valorisation.



### Pacte de confiance avec les banques, partenariat avec la BPI France

Pour poser les jalons du rôle fédérateur de l'ADE et augmenter sa force de proposition, des partenariats ont été engagés en amont. La Collectivité a engagé un pacte de confiance avec les banques, à travers notamment la contractualisation d'un partenariat avec l'organisme BPI France signé en octobre 2019. Cet organisme vient en appui des politiques publiques de l'Etat et des collectivités pour soutenir les petites et moyennes entreprises et les entreprises innovantes et propose des solutions de financement. Ce partenariat entre la BPI et la Collectivité vient pallier le manque d'offres de financement sur le territoire et s'inscrit dans un accompagnement à la création d'entreprises. Un nouveau partenariat pour venir en soutien à la création d'entreprises mais aussi en renfort de l'accompagnement, du développement et de la croissance des entreprises du territoire. Il permettra de mettre en place une offre d'outils de financement, de répondre aux besoins des entreprises, de les orienter et de mettre en place des dispositifs partenariaux.

Avec ces nouveaux partenariats, la Collectivité s'engage auprès des entreprises pour augmenter leur capacité financière et d'emprunt. Un signal fort de soutien et d'accompagnement du monde économique.